

Pour publication immédiate

Estérel, le 22 mai 2020

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Suite à la récente annonce de la fermeture du Golf Estérel, plusieurs résidents se sont dits inquiets quant à l'avenir de ce secteur.

Le Conseil croit donc opportun de vous informer des derniers développements ainsi que de sa position dans ce dossier.

Mercredi, Ville d'Estérel a annoncé qu'une résolution serait présentée aujourd'hui même au Conseil pour souligner l'importance de conserver le patrimoine paysager de ce secteur et demander au comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de donner son avis quant à l'opportunité de citer, en tout ou en partie, le parcours de golf à titre de site patrimonial. Dans l'éventualité d'un avis favorable, la Ville entend prendre les moyens nécessaires afin de conserver à ce site sa grande valeur paysagère et patrimoniale.

Hier, le Conseil a été informé que les propriétaires du Golf Estérel avaient révisé leur décision initiale et comptent réouvrir le parcours cette année. Nous saluons cette initiative et attendons une communication officielle du Golf Estérel à cet effet très prochainement.

Un nouveau plan d'urbanisme sera déposé par la Ville plus tard cette année et, à ce moment, les citoyens seront consultés sur l'avenir de ce secteur.

Veillez agréer nos salutations distinguées,



Joseph Dydzak, Maire